

» voudroit bien, après en avoir fait le pre-
 » mier des rois guerriers, lui assigner en-
 » core une des places les plus honorables
 » parmi les monarques administrateurs &
 » législateurs. Il paroît que les esprits les
 » plus éclairés de l'Europe résisteront beau-
 » coup à ce jugement : ce n'est pas que le
 » panégyriste dissimule les reproches qui
 » ont été faits à son héros ; mais il en at-
 » ténue trop quelques-uns, & il voudroit
 » trop balancer les autres par quelques biens
 » particuliers, ouvrage de l'ordre & de
 » l'économie du roi de Prusse. Si on le con-
 » sidere comme législateur, ce *Code Frédé-
 » ric*, auquel il a permis qu'on donnât son
 » nom, ne méritoit pas de le porter. Ce
 » n'est guere qu'un extrait du droit Romain,
 » qui n'est pas au-dessus du livre de notre
 » Domat. Tous les défauts des loix romaines
 » y sont, au nombre près, parce qu'on a
 » tout abrégé ; & il est douteux qu'on y ait
 » ajouté une seule grande vue de législa-
 » tion ; car ce n'en est pas une que cet
 » amour de simplicité & de rapide exécution,
 » qui tient bien plus à l'esprit mili-
 » taire qu'à l'esprit législateur. „

» Si on le considère comme administrateur,
 » l'inflexible équité ordonne de porter sur
 » sa mémoire un jugement plus sévère en-
 » core. „

» On cite les terres qu'il a fait défricher,
 » les sables qu'il a rendu fertiles, les nom-
 » breux villages qu'il a élevés ou peuplés ;
 » des manufactures par lui créées ou encour-
 » ragées ; la population enfin augmentée
 » dans son royaume, tandis que par-tout
 » ailleurs elle a beaucoup de peine à se sou-